

# *Volet recherche*

Projet d'établissement du CHU de Bordeaux  
2026-2030



CENTRE  
HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE  
BORDEAUX

+ [www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)

# Projet d'établissement 2026-2030

## Volet recherche

### Axe 1 – Renforcer et accélérer le soutien à la recherche clinique et à l'innovation au CHU de Bordeaux

La recherche clinique et l'innovation représentent un levier majeur pour le développement du CHU de Bordeaux. La pérennisation du plan de soutien (2026–2030) apparaît essentielle pour garantir la continuité des efforts entrepris et maintenir la dynamique d'excellence du CHU de Bordeaux. L'objectif est de capitaliser sur l'accélération du soutien à la recherche et de définir une feuille de route stratégique dans les domaines clés pour le Nouveau CHU à l'horizon 2030.

Le développement de la recherche sur données constitue également un enjeu clé. L'entrepôt de données de santé (EDS) offre un potentiel considérable pour la recherche translationnelle et les projets liés à l'intelligence artificielle. Le CHU de Bordeaux se donne pour objectif prioritaire de pérenniser et sécuriser l'accès à cet outil, en renforçant les protocoles de protection des données, tout en favorisant leur exploitation par les équipes à des fins d'amélioration de la capacité diagnostique, thérapeutique et de prévention en santé. Cette démarche est indispensable pour inscrire le CHU dans la dynamique des grandes innovations médicales de demain.

Les maladies rares représentent une priorité forte. Les actions mises en œuvre au cours du précédent mandat ont permis de structurer l'organisation des maladies rares dans une vision de long terme en capitalisant sur les forces cliniques et de recherche des équipes du CHU. La mise en place d'une feuille de route institutionnelle à l'horizon 2030 permettra de définir des priorités organisationnelles, RH et matérielles afin d'allouer les ressources nécessaires et de renforcer les partenariats ville-hôpital, essentiels pour lutter efficacement contre l'errance diagnostique et favoriser un suivi long terme des patients et de leurs proches. Cette stratégie s'inscrira en continuité des actions mises en œuvre par la Fédération Maladies Rares et dans le cadre d'un partenariat renforcé avec le Ministère chargé de la Santé.

Le CHU de Bordeaux a pour ambition de promouvoir et de faciliter un accès aux innovations médicamenteuses, et non médicamenteuses, pour l'ensemble des filières de prise en charge régionales. Qu'il s'agisse de favoriser l'accès aux innovations diagnostiques et/ou thérapeutiques, le CHU de Bordeaux mettra en œuvre une approche intégrée favorisant l'adaptation aux transitions en cours dans le domaine de la santé (organisationnelle, robotique et technologique, numérique, écologique) afin d'accroître la qualité de l'exercice professionnel et la qualité de soins délivrés aux patients et aux usagers du système de santé.

Enfin, l'accompagnement et le développement des programmes structurants hospitalo-universitaires (institut hospitalo-universitaire, RHU, FHU, etc.) et des infrastructures et plateformes communes de recherche (CIC, CRB), ainsi que la fédération de nouvelles compétences et expertises d'équipes d'excellence hospitalo-universitaires sont des priorités complémentaires. Le projet prévoit d'instaurer un cadre d'appui commun, tout en définissant des critères objectifs et transparents, en associant à la vision du CHU, celles d'autres centres internationalement reconnus (Scientific Advisory Board – SAB). L'enjeu est de permettre l'émergence de pôles visibles et attractifs, capables d'attirer des financements, des talents et des collaborations internationales et de positionner les équipes du CHU à la pointe des standards internationaux en matière de soins et de recherche.

1. Pérenniser le plan de soutien et de développement de la recherche (2026-2030) et améliorer l'évaluation de l'efficience de l'allocation des ressources de la recherche
2. Former nos équipes de recherche cliniques (médecins et soignants), et développer la recherche sur données et sécuriser le développement de notre Entrepôt de données de santé
3. Se doter d'une feuille de route institutionnelle de la recherche dans les maladies rares
4. Accompagner les équipes porteuses de programmes structurants hospitalo-universitaires bordelais et mettre en place un dispositif d'accélération des projets portés par les jeunes chercheurs
5. Développer les collaborations européennes et internationales
6. Accompagner le développement et le transfert des innovations internes et développer les partenariats industriels externes (accompagnement start-ups, co-financements industriels...)
7. Développer la recherche collaborative aux côtés de partenaires extérieurs
8. Renforcer le développement de la recherche paramédicale (gouvernance en poursuivant la professionnalisation d'URISH avec des temps RH dédiés ; structuration d'une FHU et d'une structure dédiée NOVA ; valorisation des investigateurs, de leurs projets et de parcours universitaires)
9. Se doter d'une politique institutionnelle permettant l'implication des patients partenaires en recherche et développer une stratégie de démocratie en santé pour la recherche

## Axe 2 – Renforcer l'intégration territoriale de la recherche

La recherche ne peut se concevoir sans une forte intégration territoriale. Malgré des progrès notables, les collaborations hospitalo-universitaires et entre acteurs de santé demeurent perfectibles, tant en termes de volumes que de qualité et d'efficacité.

Le projet prévoit la création d'une coordination territoriale de la recherche, associant ville (structures associatives, libérales) et hôpitaux, groupements hospitaliers de territoire (GHT) et entités de recherche. Cet effort de convergence vise à fluidifier les parcours de soins et de recherche, optimiser les ressources disponibles et offrir un meilleur accès aux études pour les patients dans une logique de responsabilité populationnelle en santé.

Parallèlement, la mise en place d'accords d'application thématique ciblés sur l'accélération et la simplification de la recherche du site doivent être des priorités : avec l'Université de Bordeaux, les EPST et le groupement de coopération sanitaire (GCS) NOVA dans un premier temps. Dans un second temps, avec les principales structures hospitalo-universitaires de l'inter régions (GIRCI SOHO, Cancéropôle GSO, ONCO-NA) et nationales avec lesquelles les équipes du CHU collaborent le plus (AP-HP, HCL, CHU de Toulouse, ...). Cela doit permettre d'aligner les priorités scientifiques et pédagogiques avec l'efficacité administrative de l'accompagnement à la recherche.

La collaboration avec la Société d'Accélération du Transfert Technologique (SATT) doit être renforcée et amplifiée. Le transfert technologique et la valorisation de la recherche constituent un levier essentiel pour transformer les résultats scientifiques en innovations tangibles. Aujourd'hui, les processus nécessitent d'être mieux expliqués et l'accompagnement des équipes doit pouvoir être précisé.

1. Le CHU entend être un partenaire responsable de la recherche territoriale en santé dans le cadre d'une alliance renouvelée avec l'ensemble des acteurs en santé

2. Le CHU souhaite poursuivre ses efforts aux côtés de ses partenaires hospitalo-universitaires pour simplifier et accélérer la recherche en santé biologie
3. Le CHU est promoteur de son rôle d'acteur de valorisation et de transfert des résultats de la recherche et leader en matière de stratégies d'innovation en santé
4. Création d'une structure NOVA en sciences infirmières et paramédicales
5. Le CHU comme force de proposition/d'orientation des politiques publiques : nouer un lien effectif avec Région, Métropole, Ville de Bordeaux

### **Axe 3 – Renforcer l'interface soins-recherche/innovation-formation dans le nouveau CHU**

Le renouvellement du patrimoine immobilier du CHU représente une opportunité unique pour repenser l'interface entre recherche, soins, formation et innovation, qui figurent au cœur des missions d'un centre hospitalier et universitaire d'excellence.

Activité à forte valeur ajoutée, la conduite de la recherche compte parmi les activités les plus fortement contrôlées, réglementées et professionnalisées. L'importance de ces activités dans l'amélioration de la qualité et l'efficacité des prises en charge en soin, mais aussi dans le fonctionnement quotidien des services est un levier institutionnel d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, en même temps qu'un facteur d'attractivité pour nos professionnels de santé. A ce titre, le CHU de Bordeaux entend renforcer son rôle de promoteur d'études de phases précoces, et développer les collaborations académiques et industrielles indispensables afin d'offrir un accès à l'innovation diagnostique et thérapeutique des patients du CHU.

Le schéma directeur immobilier du CHU fait l'objet d'une refonte importante afin d'intégrer progressivement les enjeux de complémentarité et de modularité inhérents aux missions hospitalo-universitaires du CHU. Le projet vise donc à inscrire la recherche au cœur du schéma directeur immobilier du CHU, avec des espaces modernes, modulables et spécifiquement conçus pour l'innovation et la collaboration scientifique. Cet investissement structurant garantira la qualité et la pérennité des activités de soins et de recherche.

Dans le même esprit, une meilleure articulation avec le schéma directeur de l'Université de Bordeaux est recherchée. Les capacités immobilières, ainsi que les infrastructures hospitalières et universitaires, servant aux activités de recherche et d'innovation, mais aussi de formation nécessitent d'être intégrées dans une démarche prospective afin d'assurer le développement d'une recherche translationnelle performante, au plus près des enjeux médicaux, soignants de demain et pour favoriser le compagnonnage entre chercheurs, étudiants et cliniciens. Cette coordination renforcera la formation, l'innovation et la visibilité du site de Bordeaux au niveau national et international.

1. Renouveler et adapter le patrimoine immobilier du CHU aux enjeux de la recherche et de l'innovation
2. Renforcer l'intégration de la recherche dans le schéma directeur immobilier du Nouveau CHU
3. Promouvoir la cohérence et l'adaptation du schéma directeur immobilier du CHU aux ambitions scientifiques hospitalo-universitaires de demain

### **Axe 4 – Renforcer la gouvernance, la formation par et pour la recherche, et l'intégrité scientifique de la recherche**

La gouvernance et les méthodes d'accompagnement à la recherche et à l'innovation constituent le socle de l'efficacité de la recherche. La gouvernance mise en œuvre doit permettre une coordination efficace au plan institutionnel entre les différentes composantes de la recherche au sein du CHU, et entre le CHU et ses partenaires privilégiés. Un CHU ancré dans ses missions et partenaire d'une démarche inclusive et responsable en matière de recherche et d'innovation, est un acteur majeur de la responsabilité populationnelle en santé.

Le CHU souhaite ainsi renforcer l'intégration de la recherche et de l'innovation dans le pilotage de sa transformation vers un établissement plus responsable, plus innovant et plus humain. Le CHU a pour objectif de renforcer ses initiatives en matière de promotion de la transition écologique, mais aussi de politique de prévention des liens d'intérêt, d'intégrité scientifique et de transparence des résultats de la recherche. Le CHU intensifiera également sa politique de transformation par et pour la recherche et l'innovation en soutenant la transformation numérique de la recherche, en développant davantage la formation par et pour la recherche et en renforçant son alliance avec les patients et leurs proches dans le cadre de sa stratégie de démocratie en santé. Le CHU s'appuiera sur une démarche coordonnée de transformation organisationnelle afin de promouvoir un accompagnement de la recherche plus performant tout en maintenant sa qualité aux meilleurs standards.

1. Renforcer la gouvernance de la recherche afin de fédérer l'ensemble de ses équipes autour d'une recherche et d'innovations responsables et transparentes
2. Promouvoir une politique responsable de transition écologique, de prévention des liens d'intérêts et d'intégrité scientifique dans un objectif de transparence et de déontologie renforcées
3. Former tout au long du parcours professionnel les équipes investigatrices
4. Digitaliser la gestion et la conduite de la recherche au CHU et en lien avec les acteurs du parcours de soins et de recherche du patient
5. Renouveler l'initiative patient partenaire de la recherche et se doter d'un plan Démocratie & Recherche en santé : des patients acteurs et partenaires de la recherche et de l'innovation